

Le nouvel accord liant l'organisation des états ACP et l'Union européenne : rupture ou continuité ?

Après l'expiration de l'Accord de Cotonou et afin de s'adapter aux évolutions du monde, l'Union européenne et ses partenaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ont adopté un nouvel accord. Cet accord unit l'organisation des Etats ACP à l'Union européenne et ses Etats membres (OEACP-UE). Il ambitionne de jeter les bases pour des alliances et des actions mieux coordonnées sur la scène internationale où le groupe OEACP-UE peut avoir une influence majeure aux fins de relever certains défis mondiaux. Ensemble, les Etats membres de l'OEACP et l'UE représentent plus de 1,5 milliard de personnes, et plus de la moitié des sièges aux Nations unies. Le nouveau partenariat se veut global et intègre des relations bilatérales que l'UE entretient avec chacun des Etats ACP et leurs régions respectives (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Ce nouvel accord OEACP-UE comprend un socle commun qui expose les valeurs, les principes unissant ses partenaires ainsi que des domaines stratégiques prioritaires.

La journée d'étude cherche à interroger la nouvelle dynamique adoptée dans ces relations. Après l'accord de partenariat de Cotonou (ACP-UE 2000-2020), l'UE a mis un terme à l'exclusivité de ses relations avec les ACP en instituant désormais des partenariats internationaux ouverts à tout Etat et toute organisation du monde. De leur côté, les Etats ACP ont transformé leur coordination (groupe ACP) en une organisation internationale des Etats ACP (OEACP). La conjoncture internationale ayant fortement été perturbée par les crises climatique, environnementale, sécuritaire, migratoire et sanitaire, les deux parties ont-elles, avec cet accord, l'outil adapté pour affronter ensemble ces défis ? Ont-ils la volonté politique de faire mieux que le partenariat Cotonou ?

Informations pratiques

Lieu : Amphi AR06 - Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion
13 Place Carnot 54000 Nancy

Entrée gratuite - Inscription obligatoire par mail à irenee@univ-lorraine.fr



JOURNÉE
D'ÉTUDES



Sous la direction
de **Léonard MATALE-TALA**
Maître de Conférences HDR de Droit Public

LE NOUVEL ACCORD LIANT L'ORGANISATION DES ÉTATS ACP ET L'UNION EUROPÉENNE : RUPTURE OU CONTINUITÉ ?

AMPHI AR06 - CAMPUS CARNOT/ RAVINELLE, NANCY



Jeudi 12 Mai - 1^{ère} demi-journée cadre général, aspects juridique et politique

Sous la présidence de **Jochen SOHNLE**, Professeur de Droit public, IRENEE/ UL

- 9h00** Allocutions d'ouverture
- 9h15** Propos introductifs
Léonard MATALA-TALA, MCF HDR en Droit public, IRENEE/ UL
- 9h35** Présentation générale du nouvel accord et ses principales innovations
Domenico ROSA, Chef d'Unité, DG INTPA
International Partnerships, Commission européenne
- 10h15** Le point de vue des Etats ACP sur le nouvel accord, S.E
Daniel EVINA ABE'E, Ambassadeur ext. et pl. du Cameroun en Belgique et auprès de l'Union européenne
- 10h35** Pause café
- 10h55** Les droits de l'homme dans les relations ACP-UE
Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA, Professeur à l'Université Toulouse 1 - Capitole
- 11h25** Démocratie, gouvernance, Etat de droit dans les relations Afrique-Europe dans un contexte Post COVID mouvant
Geert LAPORTE, ECDPM et ETTG, Bruxelles
- 11h55** Débats
- 12h20** Pause

Vendredi 12 Mai - 2^e demi-journée Cadre macro-économique

Sous la présidence de **Mélanie DUBUY**, MCF HDR en Droit public, UL

- 14h00** La paix et la sécurité dans les relations Afrique -UE
Stanislas NZE-BAKALE, Chef d'Unité à la Commission de l'Union africaine
- 14h30** La migration et la mobilité
Mirjam BLAAK, Ambassadrice de l'Ouganda auprès de l'UE, Bruxelles
- 15h00** Pause café
- 15h30** Conflictualité dans les échanges internationaux des produits agricoles : l'UE (et les ACP) face au tribunal arbitral de l'OMC
Thierry MONTALIEU, MCF en Sciences Economiques, Université d'Orléans
- 15h50** Croissance et développement économiques durables et inclusifs : de l'intention à la réalisation,
Victor HARRISON, ancien commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine, Professeur, Directeur ED Science gestion, INSCAE, Antananarivo, Madagascar (en visioconférence)
- 16h20** Débats
- 16h50** Conclusion de la journée d'études
Isabelle BOSSE-PLATIÈRE, Professeur de Droit public, Université de Rennes1